



<b>Maître d'ouvrage :</b> <b>Ville de Pont à Marcq</b> Place du bicentenaire 59710 Pont à Marcq		<b>Architecte /OPC :</b> <b>Form'@</b> Allée des Prêles, PA de la Verte Rue- 59270 Bailleul T/ 03.28.42.20.11	
<b>PROJET:</b> <b>Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant.</b> Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq			

## PRO-DCE

<b>Pièce N°</b>	<b>9</b>	<b>CCTP – Lot n°09 – SOLS SOUPLES - PEINTURES</b>
Date : Juin 2018	Indice : A	

INDICE	DATE	Modifications :
<b>A</b>	<b>Juin 2018</b>	

<b>Maîtrise d'œuvre :</b>	<b>Architecte/OPC:</b> 	<b>Form'@ - architectes</b> 	Allée des Prêles, PA de la Verte Rue-59270 Bailleul T/ 03.28.42.20.11 contact@formarchi.fr
---------------------------	----------------------------	--	--

Contrôle technique	<b>Mme Alice Kiedos</b> Tél : 03 20 42 76 42 alice.kiedos@apave.com	<b>APAVE Nord-Ouest SAS</b> 340 avenue de la Marne CS 43013 59703 MARCQ EN BAROEUL CEDEX
CSPS	<b>M. Adrien DREUX</b> Tél : 03 20 19 08 04 joris.vasseur@fr.bureauveritas.com	<b>VERITAS</b> 27 Allée du Chargement BP 336 59666 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX
Bureau d'études géotechnique	<b>M. LECKLER</b> Tél : 03 20 16 88 98 Contact-nord@geomeca.fr	<b>GEOMECA Agence Nord</b> PA de La Broye 59710 Ennevelin

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO		CCTP	Juin 2018

## SOMMAIRE

<b>0</b>	<b>GENERALITES</b>	<b>3</b>
0.1	PRESENTATION DU PROJET	3
0.1.1	Présentation du projet	3
0.1.2	Adresse du chantier	3
0.1.3	Classement de l'établissement	3
0.1.4	RAPPEL DE LA LISTE DES LOTS	3
0.2	SPECIFICATIONS PARTICULIERES AU PRESENT CORPS D'ETAT	3
<b>9</b>	<b>DESCRIPTION DES OUVRAGE SOL SOUPLE ET PEINTURE</b>	<b>5</b>
9.1	REVETEMENTS DE SOL SOUPLES	5
9.1.1	REVETEMENT DE SOLS SOUPLES PVC :	5
9.1.1.1	Ragréage	5
9.1.1.2	Sol PVC U3P3E2C2	5
9.1.1.3	Plinthes	6
9.1.2	DIVERS	6
9.1.2.1	profils d'arrêt	6
9.2	PEINTURES – NETTOYAGE	6
9.2.1	PEINTURES INTERIEURES	6
9.2.1.1	Travaux préparatoires	6
9.2.1.2	• Un ratissage - Egrenage	7
9.2.2	Peinture	7
9.2.2.1	Plafonnages et sous faces de dalles	7
9.2.2.2	Ouvrages métalliques intérieurs	7
9.2.2.3	Ouvrages bois intérieurs (bois et médium)	7
9.2.2.4	Peinture sur murs	7
9.2.2.5	Peinture de sol	8
9.2.3	PEINTURES EXTERIEURES	8
9.2.3.1	Ouvrages métalliques	8
9.3	NETTOYAGE	8

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO	CCTP		Juin 2018

## 0 GENERALITES

Le présent document a pour objet la description des travaux de sol souple et de peintures à entreprendre dans le cadre du projet de la salle de Bibliothèque et d'un cyberpam

### 0.1 PRESENTATION DU PROJET

#### 0.1.1 Présentation du projet

Le présent projet consiste en la construction d'une salle de Bibliothèque et d'un cyberpam ainsi que les activités annexes.

-Ce bâtiment est destiné à accueillir du public. Le bâtiment est assujéti à la réglementation ERP (Etablissement recevant du Public) et ERT (Etablissement recevant des travailleurs).

-Les travaux seront réalisés sur 8 mois.

-Un plan de déroulement des étapes de l'opération est joint au présent dossier.

#### 0.1.2 Adresse du chantier

Rue de Maréchal Leclerc  
59 710 Pont à Marcq

#### 0.1.3 Classement de l'établissement

Le centre culturel est proposé au classement ERP **type S avec activités de type L, N pour l'existant (hors marché) – 4<sup>ème</sup> catégorie.**

#### 0.1.4 RAPPEL DE LA LISTE DES LOTS

CCTC – Cahier des Clauses Techniques Communes

Lot 01: Gros Œuvre

Lot 02: Charpente

Lot 03: Couverture - Etanchéité

Lot 04: Bardage

Lot 05: Menuiseries extérieures – serrurerie

Lot 06: Menuiseries intérieures

Lot 07: Cloisonnement – plâtrerie - isolation

Lot 08: Carrelage

**Lot 09: Sols souples - peintures**

Lot 10: Electricité courants forts/courants faibles

Lot 11: Plomberie – sanitaires – CVC

Lot 12: VRD et aménagements paysagers

### 0.2 SPECIFICATIONS PARTICULIERES AU PRESENT CORPS D'ETAT

L'entreprise accepte sans réserve l'ensemble des conditions et indications définies au Cahier des Clauses Techniques Communes à tous les lots.

Le présent document a pour but de définir tous les travaux nécessaires à la réalisation de l'opération.

Les matériaux indiqués dans le présent CCTP et les techniques de mises en œuvre ne sont pas imposés. Toutefois et afin de préserver une juste concurrence, les entrepreneurs devront répondre sur le projet de base (marques et types de matériaux).

Ils pourront présenter sur feuillets annexes et clairement séparés tous types de variantes.

Le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre jugeront ces variantes.

#### **Dimensions des ouvrages et mise en œuvre**

-Les dimensions indiquées sur les documents graphiques sont données à titre indicatif.

-L'entrepreneur du présent lot doit avant la mise en œuvre des travaux, s'assurer que les plans d'exécutions des entreprises ont bien reçu l'approbation du maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Le choix des matériaux et matériels utilisés ainsi que leur mise en œuvre ne sont définitifs qu'après accord du maître d'œuvre et du bureau de contrôle.

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO	CCTP		Juin 2018

#### Réservations :

-L'entrepreneur devra donner l'ensemble de ses réservations au lot Gros-œuvre avant démarrage des prestations de superstructure, il devra s'assurer que ces réservations sont respectées et réceptionner les supports avant mise en œuvre de ses structures.

#### Réception des supports :

-L'entrepreneur devra impérativement procéder à une réception de ses supports sans réserves avant mise en œuvre. Il devra informer la maîtrise d'œuvre et les entreprises des corps d'état concernés par d'éventuelles reprises ou malfaçons avant son intervention.

**Les études** sont à la charge du présent lot, et doivent être estimées avec la remise de prix du présent lot. Elles seront transmises au maître d'œuvre avant tout démarrage des travaux.

Les études regrouperont l'ensemble des documents graphiques nécessaires ou jugés nécessaire par le maître d'œuvre à l'exécution des ouvrages prévus au présent lot.

#### Documents de références:

- Ensemble des DTU concernés par les travaux du présent lot,
- Ensemble des avis techniques concernés par les travaux du présent lot,
- Normes NF: Ensemble des normes NF concernées par les travaux du présent lot,
- Ensemble des prescriptions (fabricants, fournisseurs...) concernées par les travaux du présent lot,

#### Protection des ouvrages :

L'entreprise est tenue pour responsable de ses ouvrages et en doit la protection jusqu'à leur réception. Tous les ouvrages du présent lot devront être protégés jusqu'à la réception par des dispositifs adaptés aux risques de dégradation.

Pour la réception, ces protections devront être complètement et soigneusement enlevées par le présent lot.

#### **Aucun désordre ou dégradation ne saurait être toléré dans les bâtiments, ouvrages ou réseaux voisins, enterrés ou non.**

L'entreprise mettra en œuvre tous les moyens de protection et elle devra réparer, immédiatement et sans délai, toutes dégradations éventuelles. L'entrepreneur est réputé connaître parfaitement les lieux et avoir pris l'exacte mesure de toutes les contraintes relatives au site et à l'environnement. Il est rappelé que, préalablement au début des travaux et si nécessaire pendant les travaux, puis en fin de travaux, l'entreprise devra faire établir tous les constats des lieux afin d'être en mesure de prouver qu'elle n'a pas détérioré les installations existantes et bâtiments voisins conservés.

Le site devra être protégé, maintenu propre de tout déchets et remis en état à la fin des travaux.

#### Contrainte de site en centre bourg:

Les travaux se dérouleront en centre bourg. Il sera nécessaire de veiller à la bonne tenue des aires de travail pour ne pas perturber le voisinage et la vie des habitants. Les déchets devront être évacués au fur et à mesure, l'aire de stockage des matériaux devra être close et entretenue.

Les entreprises prendront toutes les précautions nécessaires afin de réduire au minimum les nuisances dues au chantier, avec un soin particulier apporté aux bruits, accès livraison, poussières... Les accès aux zones en travaux devront être clairement distinctes.

#### Accès et circulation :

Les accès, la circulation des piétons et les trottoirs de la rue devront rester normalement libre et praticable. Toutes précautions seront prises en façade avant pour assurer la sécurité des personnes. Les entreprises feront leur affaire de toute injonction éventuelle émanant des pouvoirs publics.

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO	CCTP		Juin 2018

## 9 DESCRIPTION DES OUVRAGE SOL SOUPLE ET PEINTURE

### 9.1 REVETEMENTS DE SOL SOUPLES

#### Sont compris aux travaux du présent chapitre :

- Les études, plans d'exécution et de détails des ouvrages, y compris propositions de calepinage.
- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux décrits dans le présent CCTP,
- Revêtements de sol souples PVC
- Plinthes, remontées en plinthe
- La liaison soignée du revêtement décrit dans le présent CCTP et sa jonction avec un autre matériau posé à proximité (carrelage...)
- L'ensemble des coffrages nécessités par la construction.
- Tous les taquets, supports et autres moyens nécessaires à la bonne tenue des ouvrages du présent lot.
- L'incorporation d'accessoires divers fournis par les autres lots
- Les matériaux de désolidarisations des éléments jumelés sur le joint de dilatation (poteaux, dalles et voiles).
- Traitement de tous les joints et raccords pour répondre à la destination des ouvrages et pour assurer leur finition parfaite.
- Joints de dilatation de 4 cm de largeur, sauf indication différente donnée par le bureau de contrôle, y compris purge et couvre joint.
- L'ensemble des couvre joints sont à prévoir et à faire approuver par le maître d'œuvre et le bureau de contrôle.
- Toutes les façons accessoires ainsi que les préparations nécessaires aux mises en œuvre,
- Le nettoyage des lieux ainsi que dans l'enlèvement de tout déchet et gravois résultant des travaux de ce corps d'état.
- Les chutes et les déchets d'emploi,
- Les travaux de sols souples et peintures sont à prévoir pour l'ensemble du projet suivant les documents graphiques du PRO et des descriptifs dans leur intégralité pour une parfaite coordination de tous les corps d'état.
- L'entrepreneur tiendra compte dans son offre des incidences induites par le rapport du bureau du contrôle et de celui du CSPS.
- L'entrepreneur devra tous les travaux nécessaires à un complet achèvement de ses ouvrages et prestations selon les règles de l'art.

#### 9.1.1 REVETEMENT DE SOLS SOUPLES PVC :

Les revêtements de sols PVC seront en compact OU iso-phoniques suivant réglementations et prescriptions de la notice acoustique.

##### 9.1.1.1 Ragréage

Fourniture et mise en œuvre d'un primaire d'accrochage + d'un ragréage P3 sur tous les sols recevant un sol souple.

*\*Localisation : Mezzanine non accessible au public et espace rangement mezzanine*

##### 9.1.1.2 Sol PVC U3P3E2C2

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement de sol de Type CREATION 55 de chez GERFLOR.

Le revêtement de sol sélectionné est un revêtement synthétique, décoratif, flexible, non chargé Groupe T d'abrasion, en lame à bords chanfreinés

Gamme ANATHEMA

dim.30,5 x 61 cm.

Pose collée, peigne de 2.5mm

Il est constitué d'une couche de surface transparente de 0,55 mm d'épaisseur, d'un film décor et d'une sous-couche compacte. L'ensemble est pressé, grainé sous haute pression.

Il sera composé de 43 % de matières minérales, de 23 % de matières inépuisables. Il sera exempt de métaux lourds et de CMR 1 & 2.

Les émissions dans l'air de TVOC a 28 jours (NF EN 16000) du revêtement sélectionné sont < 100 µg / m3.

Son épaisseur totale est de 2.5 mm.

Ce revêtement bénéficie d'un traitement de surface polyuréthane PUR+ facilitant l'entretien et évitant l'application d'une émulsion acrylique lors de la mise en service.

Il bénéficie du classement U3P3E2C2 et est certifié NF-UPEC.

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO	CCTP		Juin 2018

Préparation : Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autre corps étranger. Si le support ne répond pas aux exigences requises, un enduit de ragréage devra être réalisé.

Sur support avec un taux d'humidité <4.5%, méthode bombe à carbure (CCM), les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3.

Colle et conditions de mise en œuvre conformes aux préconisations du fabricant.

*\*Localisation: Mezzanine non accessible au public et espace rangement mezzanine*

### 9.1.1.3 Plinthes

Fourniture et mise en œuvre de plinthes chêne massif en périphérie de la pièce recevant un sol souple.

Hauteur de plinthe : 100mm, épaisseur : 15mm

Section rectangulaire à angle vif

Finition rabotée

Mise en œuvre conforme aux recommandations du fabricant en évitant les possibilités de prises à l'arrachement. Compris coupe d'onglet adaptée à chaque angle entrant et sortant.

*\*Localisation : Mezzanine non accessible au public et espace rangement mezzanine*

## 9.1.2 **DIVERS**

### 9.1.2.1 profils d'arrêt

Fourniture et pose de profils d'arrêt EB de h=6mm en aluminium de type Schlüter ou équivalent au droit de chaque arrêt de sol (vide sur tremis d'escalier et sur la double hauteur de la médiathèque) pose sans relief, ce profil sera parfaitement affleurant à la surface du sol fini.

## 9.2 **PEINTURES – NETTOYAGE**

**Sont compris aux travaux du présent chapitre :**

- Les études, plans d'exécution et de détails des ouvrages, y compris propositions de calepinage.
- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux décrits dans le présent CCTP,
- La fourniture et la mise en œuvre des produits, destinés à des travaux de qualité soignée, l'application des produits étant prévue effectuée à la brosse ou au rouleau, suivant la nature des ouvrages.
- L'ensemble des travaux Peinture et revêtements muraux
- Les sujétions relatives aux préparations des supports rugueux ou absorbants,
- Toutes les façons accessoires ainsi que les préparations nécessaires aux mises en œuvre,
- Traitement de tous les joints et raccords pour répondre à la destination des ouvrages et pour assurer leur finition parfaite.
- Le nettoyage des lieux, ainsi que l'enlèvement de tous déchets et gravois résultant des travaux de ce corps d'état. Tous les sols seront protégés et débarrassés de toutes souillures.
- La protection des sols et toutes surfaces conservées telles quelles, ainsi que la protection du mobilier resté en place le cas échéant,
- Les chutes et les déchets d'emploi,
- Les travaux sont à prévoir pour l'ensemble du projet suivant les documents graphiques du PRO et des descriptifs dans leur intégralité pour une parfaite coordination de tous les corps d'état.
- L'entrepreneur tiendra compte dans son offre des incidences induites par le rapport du bureau du contrôle et de celui du CSPS.
- L'entrepreneur devra tous les travaux nécessaires à un complet achèvement de ses ouvrages et prestations selon les règles de l'art.
- L'entreprise aura à sa charge la mise en chauffe des locaux et la mise en place de déshumidificateur si les conditions ne permettent pas la mise en œuvre des peintures dans les locaux ou il doit intervenir.

### 9.2.1 **PEINTURES INTERIEURES**

#### 9.2.1.1 Travaux préparatoires

L'entreprise titulaire de travaux de peinture devra mettre en œuvre tous les moyens propres à obtenir des supports parfaitement finis et lissés, et notamment :

**Sur béton :**

- Vernis mate sur toutes les surfaces béton (poteau, mur... sous face béton...)

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO		CCTP	Juin 2018

## Sur plaques de plâtre :

### 9.2.1.2 • Un ratissage - Egrenage

- Un rebouchement des têtes de clous, vis et épaufrures
- Une passe d'enduit de finition sur les saignées et calfeutrement des lots techniques
- Une reprise à l'enduit des calicots et des cueillies
- Tous les ponçages nécessaires sur les supports ainsi traités
- Une impression

## Sur métal :

- Bouchement des têtes de vis au mastic spécial pour les rendre invisibles
- Retouches d'antirouille
- Le ponçage des traces de rouille est à la charge des corps d'état qui mettent en place ces ouvrages.

A charge de ce lot et avant peinture réalisation d'un joint acrylique afin de parfaire la finition :

- entre un bâti et une cloison
- entre un châssis extérieur et un doublage
- entre un volet roulant et un doublage
- en périphérie des trappes des gaines techniques.

## 9.2.2 Peinture

### 9.2.2.1 Plafonnages et sous faces de dalles

Fourniture et pose de peinture en plafonds et retombées de plafond, deux couches de finitions après préparation des supports comprenant enduits appropriés, égrenage, ponçage etc.

- peinture glycérophthalique pour les pièces humides et de service,
- peinture acrylique pour les autres locaux.

Aspect lisse mat, teintes à définir par le maître d'œuvre.

*\*Localisation : Dessous de dalle mezzanine, local rangement*

### 9.2.2.2 Ouvrages métalliques intérieurs

Fourniture et pose sur ouvrages métalliques intérieurs, (supports, tuyauteries, serrurerie, accessoires...et tout autre ouvrage métallique

Brossage, dégraissage, dépoussiérage, 2 couches antirouille au silichromate de plomb, 2 couches de laque glycérophthalique.

Aspect lisse satiné, teintes à définir par le maître d'œuvre.

### 9.2.2.3 Ouvrages bois intérieurs (bois et médium)

Fourniture et pose sur ouvrages bois intérieurs, (menuiseries intérieures, supports bois, moulures, bâtis de portes, y compris portes si nécessaire, coffrages, tablettes ébrasements...et tout autre ouvrage bois destiné à être peint)

- Préparation des nœuds, masticage, ratissage et ponçage,
- 1 couche d'impression, y compris fond dur sur les tranches et joints creux.
- 2 couches de peinture glycérophthalique, laque.

Aspect lisse satiné, teintes à définir par le maître d'œuvre

*\*Localisation : Ensemble des ouvrages bois du projet*

### 9.2.2.4 Peinture sur murs

2 couches de peinture résistante et lessivable type ZOLPAN Ondine ou équivalent.

Application sur murs préparés

Finition mate ou satinée au choix du maître d'œuvre

*\*Localisation : Ensemble des cloisons placo (compris placo de doublage)*

Maître d'ouvrage :	Ville de Pont à Marcq	Projet :	Construction d'une Bibliothèque et d'un Cyberpam en extension d'un bâtiment existant Rue du Maréchal Leclerc 59710 Pont à Marcq
Phase: PRO	CCTP		Juin 2018

### 9.2.2.5 Peinture de sol

Fourniture et mise en œuvre sur dalle béton ou chape ciment d'une peinture de sol, Peinture uréthane acrylique mono composant en phase aqueuse 3 couches.

*\*Localisation : Chaufferie*

### 9.2.3 PEINTURES EXTERIEURES

#### 9.2.3.1 Ouvrages métalliques

Fourniture et pose sur ouvrages métalliques, (supportages, dauphins, tuyauteries, serrurerie, accessoires...et tout autre ouvrage métallique non laqué)

Brossage, 2 couches antirouille au silichromate de plomb, 2 couches de laque glycérophthalique.

Aspect lisse satiné ou brillant, teintes à définir par le maître d'œuvre.

### 9.3 NETTOYAGE

Il est prévu le nettoyage définitif de tous les ouvrages au titre des travaux du présent lot, notamment de la menuiserie extérieure sur toutes ses faces, des appareils sanitaires et de la robinetterie, de la vitrerie des menuiseries, des ouvrages de peinture, faïences et revêtements muraux, des ferronneries, des sols.

Les nettoyages seront faits avec tous les soins nécessaires devant donner aux ouvrages leur aspect neuf. Les busettes des châssis seront débouchées et les feuillures entièrement nettoyées.

L'entreprise du présent lot doit le nettoyage de l'ensemble des surfaces verticales et horizontales, opaques et vitrées.

Nettoyage complet avant la réception des travaux et nettoyage avant livraison.

Un balayage des sols et nettoyage des vitrages auront lieu pour la préparation des visites préalables à la réception des travaux, avant le nettoyage complet précité, ou les sols et les vitrages seront nettoyés une nouvelle fois.

Nettoyage des appuis

Nettoyage des profils des menuiseries extérieures, y compris châssis ouvert.

Le nettoyage sera réalisé de façon à faciliter la réception des ouvrages, aucune salissure et trace sur quelque support que ce soit ne devra être visible au moment de la réception des ouvrages.

Ce nettoyage sera fait tant sur les espaces intérieurs qu'extérieurs (Bâtiment + abords).

Ce nettoyage sera entretenu des OPR jusqu'à la réception.

L'entreprise mettra à disposition des sur-chaussures pour l'ensemble des intervenants qui devront pénétrer dans les zones à réceptionner pour chaque phase de travaux depuis les OPR et jusqu'à la réception.

*\*Localisation : Ensembles des locaux, y compris circulations.*